

TEMPERATURE Du 21 août 1903. Thermomètre de 5 à 10 heures. Observations de 11 à 12 heures. Baromètre. Couverture.

NOTRE EDITION Spéciale Annuelle. Revue Commerciale et Financière.

L'ABEILLE publiera cette année, comme précédemment, le 1er septembre, une revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1902-1903 à la Nouvelle-Orléans.

Ce numéro présentant un intérêt très grand, sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les sections rurales de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle pour les annonceurs tenant à s'adresser à un public nombreux.

Nous invitons ceux qui désirent des exemplaires de ce numéro, quel qu'en soit le nombre, à nous adresser leurs commandes le plus tôt possible.

Fondée le 1er septembre 1827, l'ABEILLE accomplit donc ce jour à sa soixante-seizième année d'existence.

L'ABEILLE DE DEMAIN. SOMMAIRE.

- Les Revenants. Le couronnement d'un Pape au XVIIe siècle. Les Oiseaux qui chantent mal. La mort d'un Bohémien à Paris. Le capitaine Roskoff. Les Vautours de Paris. Feuilleton du Dimanche (suite). Mondaines, chiffon. L'Actualité, etc., etc.

L'ouverture des ports Mandchoux.

Washington, 21 août.— Liang Chen Tung, ministre de Chine à Washington, est allé au département d'Etat informer le secrétaire Adee de l'arrivée d'une dépêche de son gouvernement confirmant le rapport reçu antérieurement et d'après lequel le prince Ching avait promis à M. Conger, ministre des Etats-Unis à Pékin, que le traité devant être signé le 20 octobre contiendrait une clause ouvrant aux ports de Mandchourie sans introduction.

Après un dernier entretien avec le secrétaire d'Etat Hay le ministre de Chine avait informé son gouvernement que les Etats-Unis insisteraient sur l'ouverture de ports mandchoux et consentirait à céder gracieusement à la requête américaine.

Feuilleton

L'abeille de la N. O.

LES Deux Frangines

Par PIERRE DECOURVILLE

DEUXIEME PARTIE.

LENDemain SAMEDI.

Après le départ de Cécile, la colère du misérable dura encore quelques minutes pendant les

UNE QUESTION DE Bon Sens et de Morale.

On s'inquiète vivement en ville, en ce moment, du projet formé par certaines personnes d'établir un débit de liqueurs au coin de la rue du Camp et de l'avenue Howard. Un pareil projet vient, comme on devait s'y attendre, de provoquer de nombreuses et éloquentes protestations auxquelles prendra part une grande partie de notre population.

On sait que le local choisi a été lèvé justement en face du Mémorial Hall où sont conservées religieusement les reliques précieuses de la plus glorieuse époque de notre histoire.

C'est un édifice où l'on ne pénètre qu'avec respect, comme dans un temple, parce qu'il est rempli des plus nobles souvenirs de la guerre Confédérée. Il est d'ailleurs fréquenté assidûment par les membres de nos associations les plus respectables et les plus respectées.

Exposer ces reliques sacrées à un pareil voisinage est une véritable profanation.

Nous ne sommes certes pas soûlet-mouté; nous n'aimons guère le puritanisme du Nord, et nous ne pouvons oublier que notre pays ne s'est développé et n'a grandi que par la plus franche et la plus complète liberté dans les allures comme dans les sentiments, et nous ne songerons jamais à proscrire un établissement simple-ment parce qu'il s'y débite une liqueur fermentée quelconque; mais en vérité, il faut en convenir, l'emplacement est très mal choisi. Le débit des liqueurs est un métier légitime et nous pouvons ajouter qu'il est une des principales ressources de notre administration municipale.

C'est donc pas à une profession que nous nous en prenons, mais à l'emplacement. Nous sommes de l'avis de M. Frank Howard qui proteste, lui aussi, et déclare que la bibliothèque qui porte son nom est consacrée à l'éducation de la jeunesse, sans distinction de sexe, et qu'il ne faut jamais exposer les jeunes garçons, encore moins les jeunes filles, aux scènes parfois peu édifiantes que se produisent aux alentours des établissements de ce genre.

En réalité, nous défendons une cause que nous considérons comme gagnée d'avance. Nous avons la plus ferme confiance dans le bon esprit et le patriotisme de nos administrateurs et de notre premier magistrat. Un semblable occurrence, notre maire et nos édiles n'ont besoin pour se guider ni de nos avis ni de nos remontrances, aussi sommes nous persuadés que ce qu'ils feront sera bien fait.

Saint périlleux.

New York, 21 août.— Un noir nommé Cody a sauté avec succès de la structure du nouveau pont en voie de construction sur la rivière de l'Est, connu comme le pont de Williamsburg.

C'est un saut de 147 pieds. Il a été recueilli par un canot et a recouvré sa connaissance une heure après. Son corps était protégé par une corde. Cody a sauté du pont de Brooklyn il y a un an.

LA CATASTROPHE

Métropolitain. 84 VICTIMES.

Récits et Interviews

L'ABEILLE, dès la première heure, a publié dans ses dépêches les navrants détails de l'accident du Métropolitain qui, il y a une dizaine de jours, plongea la ville de Paris dans la tristesse.

Voici le récit circonstancié de l'épouvantable catastrophe, tel qu'il nous arrive de Paris:

C'est une effroyable catastrophe qui s'est produite hier soir sur la ligne du Métropolitain Porte Dauphine-Place de la Nation: il y a eu quatre-vingt-quatre victimes, quatre-vingt-quatre voyageurs qui sont tombés asphyxiés sous le tunnel, alors qu'ils voulaient s'enfuir et que deux trains étaient en feu à la station suivante!

Les renseignements que nous avons recueillis dans la soirée et jusque très avant dans la nuit ne pouvaient laisser supposer un aussi effroyable sinistre. On croyait que les sept personnes découvertes tout d'abord, et qui avaient subi un commencement d'asphyxie, étaient les seules victimes, car on avait complètement oublié les voyageurs du train 48 arrivé en gare des Couronnes, derrière les deux trains en feu. Tout au moins, les membres du haut personnel de la Compagnie, les ingénieurs et les officiers des sapeurs pompiers étaient convaincus que tous avaient pu prendre la fuite sans encombre.

Et puis, la chaleur et la fumée étaient telles sous le tunnel que toutes recherches furent impossibles et ce fut à trois heures du matin seulement que les sapeurs pompiers, dont le dévouement a été, comme toujours, admirable, purent s'aventurer sur un des points du sinistre.

M. Gauthier, officier de paix de l'arrondissement, qui se trouvait l'un des premiers à la station de Ménilmontant, était persuadé comme tout le monde qu'il s'agissait d'un accident ayant simplement occasionné des dégâts matériels, très importants, d'ailleurs.

— Nous avons conservé l'espoir jusqu'à près de trois heures du matin, disait-il hier, que sous le tunnel il n'y avait aucune victime. L'isolement était considérable parmi la foule des curieux qui se pressaient aux abords de la station; mais personne n'était venu réclamer un parent ou un ami absent. C'est ce qui nous rassura.

— Malheureusement, notre espoir ne devait pas être de longue durée. A trois heures, deux cadavres étaient découverts à Belleville; j'en avisai immédiatement par téléphone le cabinet du préfet de police.

— Pendant que j'étais à l'appareil, un gardien de la paix accourut me dire, ému et courroucé:

— On vient de trouver un autre cadavre!

— Et bientôt on en découvrit quatre, huit, neuf, c'était terrifiant!

— A cette minute, la descente dans la gare des Couronnes n'était pas encore possible, la fumée qui en sortait était si brûlante que l'on ne pouvait même pas approcher de l'entrée.

— Pendant deux heures, notre anxiété fut profonde; tantôt nous étions optimistes à l'excès; maintenant nous étions devenus pessimistes à outrance. Nous avions la ferme conviction, à présent, que la gare était fondée de cadavres, que le feu carbonisé avait comme dans un four crématoire!

— Et cela a duré jusqu'à quatre heures et demie du matin, heure à laquelle la descente a pu s'effectuer complètement.

— Les sapeurs-pompiers, dominant l'émotion qui les étreignait, bravant l'asphyxie, parvinrent en moins d'une heure à retirer soixante quinze cadavres et à les remettre aux brancardiers des ambulances urbaines qui, sous la direction du docteur Grünberg, ancien interne des ambulances urbaines, firent preuve d'une remarquable énergie.

— Au lieu de cadavres n'était carbonisés. Tous avaient la face congestionnée par l'asphyxie et des blessures sanglantes prouvant la lutte atroce qui s'est livrée dans l'obscurité.

— Parmi tant d'autres affreuses visions, j'ai conservé celle d'un malheureux que l'on a trouvé tenant son enfant serré dans ses bras.

Deux trains en feu.

Mais avant de rédiger les notes que nous avons recueillies au cours de notre enquête d'hier, il nous faut revenir brièvement sur le début de la catastrophe.

Les deux trains 41 et 52 avancés en route, par suite d'un accident survenu au 44, ne portaient que dix employés. Ils quittèrent la station du Combat, regagnant la nation à vive allure.

Lorsque les deux convois arrivèrent à la station de Ménilmontant, l'un poussant l'autre, une formidable détonation se produisit; suivit d'une autre, plus formidable encore; instantanément les deux trains s'arrêtèrent sur toute la ligne, tous les contrats furent interrompus.

En même temps, les voitures s'embrasèrent. Les voyageurs qui se trouvaient sur les quais de la station, ainsi que les employés, eurent que le temps de s'enfuir, quelques uns furent légèrement brûlés ou à demi asphyxiés par la fumée très dense qui se dégageait.

Mais ce fut à la station des Couronnes que se produisit le plus grave accident. Au moment où eurent lieu, à Ménilmontant, les deux détonations, un train bondé de voyageurs, le numéro 48, arrivait en gare des Couronnes.

Le bruit, l'extinction subite des lumières, provoquèrent une panique effroyable. Cependant beaucoup de voyageurs, s'imaginant qu'il s'agissait d'une simple interruption momentanée de contrat, voulaient attendre, protestant; quelques uns s'agitèrent à réclamer le remboursement de leurs tickets.

Les employés poussaient doucement les voyageurs vers la sortie lorsque, soudain, une masse énorme de fumée noire et noire envahit la station. Cette fumée venait de Ménilmontant où flambaient les douze voitures des trains 44 et 52.

— Sauve qui peut!

Ce fut une boucailade indescriptible, une ruée vers la sortie, dans l'obscurité et la fumée asphyxiante. Des femmes roulaient à terre, quelques courages sauteurs se précipitèrent et l'on vit des hommes sortir, portant des femmes évanouies, puis retourner dans le gouffre noir, à la recherche d'autres victimes.

Cela dura trois minutes—trois siècles! Puis la fumée devint si dense qu'il fut impossible même d'approcher de l'entrée de la station.

Tous les voyageurs avaient-ils eu le temps de se sauver? C'est la question qu'on se posait avec anxiété, sans que personne put répondre; pourtant on avait la ferme espoir qu'aucune victime ne serait trouvée. Hélas! cet espoir devait être démenti d'une façon douloureuse.

L'EXPOSITION DES CADAVRES.

A la Morgue, à la caserne de la Cité! Deux expositions effroyables! C'est là que les corps ont été envoyés pour faciliter les reconnaissances. Il n'y a, pour tout Paris, que six fourgons, et il a fallu transporter quatre-vingt-quatre cadavres! On a commencé par les déposer au fur et à mesure à la Morgue; mais, bientôt la Morgue, trop petite, s'est trouvée encombrée, et on a été obligé d'avoir recours à une salle du rez-de-chaussée de la caserne de la Cité.

Avant de permettre l'entrée du public, il faut établir le service d'ordre, il faut arranger les corps. Ils sont placés dans des cercueils en sapin réquisitionnés à la hâte, et on aligne toutes les bères non recouvertes.

Les infortunés sont revêtus de leurs costumes; on a fouillé les poches et l'on a pu sur la poitrine de l'un d'eux, dont les traits étaient portés, celui-ci a une blague à tabac et des cils, celui-là un revolver et un porte-monnaie; un troisième a une petite pipe en terre, une bourse et une médaille. Tous ont la figure tuméfiée, bouffie, qui atteste une mort par asphyxie; les traits ne semblent pas avoir sensiblement changé, quoique certains aient un rictus d'épouvante, un pli de terreur, qui leur contrefait un peu la physiognomie. Un filet de sang s'échappe des lèvres serrées, convulsées.

Vision effrayante, spectacle poignant, qui sera encore plus terrible tout à l'heure quand les parents, les amis, les voisins défilent.

Et pendant que les lugubres préparatifs ont lieu à la Morgue comme à la Cité, la foule attend, anxieuse; on entend que des pleurs, des cris, des gémissements.

Tout est prêt; maintenant. Le service d'ordre est là. Les portes sont ouvertes et le défilé commence. Pauvres hommes! Pauvres femmes! Pauvres enfants! qui sont à la recherche de leur femme, de leur mari, de leurs parents disparus depuis la veille au soir et attendus vainement toute la nuit.

Les scènes les plus douloureuses se produisent. Des drames poignants se déroulent en ces lieux tragiques et se renouvelent d'instant en instant.

Voici un malheureux qui s'affaisse, abasahi, abattu par la douleur; c'est un jeune marié, M. Dehaer, qui se trouve en présence du cadavre de sa femme, qui n'a pas vingt ans, et de ceux de sa sœur et de sa mère. Il

bat les airs de ses deux mains et s'affale en gémissant. On s'empresse et on lui donne des soins. On doit emmener cet infortuné, qui crie lamentablement.

Quelques instants après, c'est Mme Nicolas, qui reconnaît son mari et son enfant, âgé de 10 ans. Elle est prise d'une telle crise de désespoir, que l'on est obligé de l'emmener.

Et les mêmes scènes dramatiques se poursuivent minute en minute à chaque nouvelle reconnaissance.

Il n'y a là que des gens qui pleurent, qui se lamentent, qui crient leur désespoir.

Dès que les reconnaissances sont faites, les bères sont recouvertes et la lettre K est écrite à la craie sur le cercueil que la famille peut faire transporter immédiatement.

Dans la matinée, M. Combes était allé visiter les salons de la Morgue et de la Cité, accompagné de MM. Lépine et Béraud, président du conseil d'administration du Métropolitain.

Les Victimes.

Sur les 84 victimes de la catastrophe du Métropolitain 52 étaient reconnues à six heures du soir.

Voici la liste des personnes reconnues par leurs familles à la Morgue et à la caserne de la Cité.

- 1. Louis Huot, 14 ans, demeurant rue Christian Dewet, 7. 2. Mlle Rosalie Baratte, 26 ans, demeurant à Louvet, 160, rue Vauvart, de passage à Paris, 9, rue d'Avron. 3. Mme Adeline Laurent, 34, rue de Lenoir. 4. Auguste Laurent, même domicile. 5. Nicolas, 13, rue de Lagay. 6. Julien Nicolas, 19 ans, 13, rue de Lagay. 7. Victor Ternois, 52 ans, modeste en bronze, rue des Vignoles, 25. 8. Alexandre Le... 9. Jean... 10. Mlle Eugénie Baratte, 19 ans, rue d'Avron, 9. 11. Henry Heymann, 26 ans, employé de commerce, rue du Chemin Vert, 109. 12. Florine Perle, 23 ans, peintre en bâtiment, 7, quai d'Avron. 13. Gustave Prosper Longin, facteur des postes, 126, rue du Faubourg Saint-Antoine. 14. Alfred Wermeilong, à Ménilmontant, sous Bois, rue du Sergent Boudin. 15. Maurice Apté, docteur en médecine, 14, rue des Tournelles. 16. Noël Alphonse Plattard, 25 ans, plombier en passage, Radart, 9. 17. Georges Anatole Marner, 20 ans, électricien, 17, rue de Surcouf. 18. Alexandre Lexas, 32 ans, tapissier, rue à Orléans, demeurant 17, rue de Bagnollet. 19. Frédéric Millet, 30 ans, peintre en bâtiment, 39, rue de Haies. 20. Jean Pierre Sandillon, 69 ans, peintre en bâtiment, 3, rue de Voltaire. 21. Henri Bouillaud, 59 ans, maçon, 21, rue Popincourt. 22. Pierre Carlange, 33 ans, plombier, place des Grèves. 23. Alexandre Louis Guigny, 38 ans, plombier, 83, rue de Bagnollet. 24. Louis Durand, 46 ans, cimentier, 9, rue Mondouy. 25. Henriette Marie Cognet, 46 ans, S. rue de Noyon. 26. Ernest Gravaud, peintre, 55, rue de la Révolution.

27. Louise Deliser, 19 ans, juvénescence, 43, rue de la Folie Requinot.

28. Berthe Jullien, 9 ans, 15, avenue Lamarck, à Juvigny-le-Pont. 29. Delaval, concierge, 22, rue de Rivoli. 30. Edouard Laurent, 34, rue de Thaix.

31. Louis Terras, 62 ans, tailleur de pierre, passage Saint-Simon, 18. 32. Victor... 16 ans, décolleteur, 33, rue François-Arago, à Ménilmontant.

33. Alfred Louis Martres, 30 ans, staffeur, 11, rue des Boulets. 34. Alfred Martres, 7 ans, 11, rue des Boulets.

35. Jules Petit, 25 ans, imprimeur, rue Mathis, 7. 36. Arsène Debord, 38 ans, peintre en bâtiments, rue du Pigeon, 36, à Ménilmontant, sous Bois. 37. Eugène Couchet, 47 ans, marchand des quatre-saisons, 76, cours de Vincennes.

38. Jean Baptiste Masson, 61 ans, marbrier, 3, passage des Mathurins. 39. Henry Barthélemy, entrepreneur de peinture, 22 ou 24, boulevard Diderot. (Déclaration non précisée.) 40. Guillaume Schmidt, 27 ans, doreur, rue Chartron, à Saint-Mandé.

41. Léon Bouvard, 53 ans, doreur, rue Bois, 16, rue des Tailleurs. 42. Abel Guibaud. 43. François Ben Assou, 34 ans, couvreur, 17, boulevard Sout. 44. Louise Deves, 49 ans, avenue Jaurès, à Juvigny-le-Pont. 45. Eugène Lemaire, 52 ans, 11, rue Ménilmontant. 46. Veuve Gramont, 65 ans, rentière, 128, rue de Paris, à Vanves.

47. Ferdinand Robuchon, 48 ans, charpentier, rue Christian Dewet. 48. Lucien Larrive, 30 ans, employé de commerce, 32, avenue du Polygone, Vincennes. 49. Victor Beaupré, 20 ans, maçon, 42 bis, rue de Seine. 50. Meunier, 22, boulevard de Clichy.

51. Emile Pecheux, 30 ans, maçon, 30, rue Mouton. 52. Jean Tanguay, 47 ans, 99, rue Alexandre Dumas. 53. Lebour, 1, rue de la Révolution, à Ménilmontant. 54. Pierre Contoux, 41 ans, égoûtier, S. rue du Poteau. 55. Noël Boulet, 30 ans, maçon, 26, rue Fontaine. 56. Henri Petit, 55 ans, comptable, 69, rue LaCombe, ne. 57. Ernest Edouard Garsde, 33 ans, peintre en bâtiment, 12, rue Alexandre Dumas. 58. Handoua, veuve Marie Lantremont, 22 ans, en son sans domicile. 59. Eugène Doire, 42 ans, 31, avenue de Gonesse.

60. Lucien Joseph Lenoir, 15 ans, tisseur, 17, rue de Reuilly. 61. Auguste Regrave, 27 ans, ajusteur, 1, rue de la Reuilly. 62. Pierre Gu... 45 ans, Jardin Mayol. 63. Victorien... 64. Mlle Emma Hamand, 51 ans, 18, rue de la Charbonnière. 65. Georges De... 5 ans, 22, rue de Rivoli. 66. Gabriel Delasalle, 5 ans, 22, rue de Rivoli. 67. Maxime, 39, rue de Lagay, à Ménilmontant. 68. Degas, 35, rue des Boulets.

69. Veuve Thierry, 17, rue des Boulets. 70. Anna Adélaïde. 71. Julie Devaux. 72. Vertue Léger-égoutier. 73. Gustave Henri Genet, 45 ans, représentant de commerce, 26, rue du Chemin Vert. 74. Lucie Latour, 17 ans, rue de Courcelles à Essonne.

— Si cette fille était capable de remplacer la tante, murmura d'une voix sourde Laverdac à l'oreille de Savignol, je chasserais Clarisse!

— Oh! se récria le vicomte. Voyons, Michel, tu ne peux pas faire ça!

— L'avengle gringa des dents. — Je le ferai, car j'en ai assez! Elle m'embarasse dans mon existence!

— Elle n'y tient pourtant pas beaucoup de place! Et que de viendra-t-elle toute seule, dans la rue!

— Pen n'importe! Qu'elle aille crever au coin d'une borne, si elle veut! Il y avait tant de bécoteries dans l'accident avec lequel Laverdac prononça ces derniers mots, que Savignol en frissonna malgré lui.

— L'aveugle continua: — Savignol m'a remis les vingt-cinq mille francs. Vous ne donnez rien pas si je ne vous donne pas de reçu. Entie nous, une parole suffit.

Jacques s'inclina en réprimant un sourire quelque peu ironique. La conversation fut interrompue.

Clarisse venait d'entrer dans le petit salon occupé par le trio. Quel terrible changement ces seize années avaient produit chez cette femme que Georges Davenale avait jadis épousée par amour!

Personne de ceux qui l'avaient connue, admirée, couronnée à cette époque, n'eût soupçonné chez cette jeune vivante la délicieuse et brillante charmante d'actrice.

La vie adroite qu'elle avait trouvée au foyer adouci de l'homme auquel elle avait tout sacrifié, ses atroces alternatives de jactance palonée et de passion plus supplicante encore, l'avaient hérisse, desséchée, brisée. Les drogues empoisonnées auxquelles son tyran avait eu recours pour la tenir sans cesse asservie et ployée sous son joug, — morphine, éther, cocaïne, etc., — avaient fait le reste.

Mais si courte qu'eût été l'apparition, Jacques ne put réprimer un tremblement à la vue de cette femme qu'il avait trouvée si belle et si distinguée à Ostende, et qu'il voyait déplorablement métamorphosée, le visage livide, les traits émaciés et les yeux brillant d'une flamme étrange.

Il remarqua qu'elle titubait. Le maître de la maison s'excusa avec humour de quitter un instant ses hôtes et il rejoignit Clarisse pour savoir ce qu'elle lui voulait.

— Qu'a-t-elle donc? demanda Jacques à Savignol.

— Il me semble que cela se voit... répondit celui-ci.

— On dirait qu'elle est ivre.

— D'instinct, elle est dans les meilleures conditions pour cela. Elle est sur le point de se retrouver sans ressources et sans gîte. Mais voilà, elle aura probablement des scrupules.

— Quand l'estomac crie, les scrupules se taisent... dit philosophiquement Laverdac.

— Elle est poète? demanda le vicomte.

— Presque autant que Mlle Rolande.

— Diable! reprit l'ex baryton Saint-Landry, mais tu que cela ferait joliment notre affaire. Quand seras-tu fixé?

— Peut-être... Elle est dans les meilleures conditions pour cela. Elle est sur le point de se retrouver sans ressources et sans gîte. Mais voilà, elle aura probablement des scrupules.

— Quand l'estomac crie, les scrupules se taisent... dit philosophiquement Laverdac.

— Elle est poète? demanda le vicomte.

— Presque autant que Mlle Rolande.

— Diable! reprit l'ex baryton Saint-Landry, mais tu que cela ferait joliment notre affaire. Quand seras-tu fixé?